CONCEPTION DOCUMENTS TYPES

Les états réglementaires sociaux

La réalisation, l'édition et la transmission Harmonia

L'automatisation de vos états réglementaires

- Import d'une balance au 31/12.
- Réalisation du bilan, compte de résultat et autres états à partir de la balance.
- Gestion des secteurs agréés (SEM), SIEG, hors SIEG et OFS (si informations présentes dans la balance).
- Interface bilan / compte de résultat avec la balance (détail des postes).
- Interface d'entrée avec les logiciels tiers de gestion des emprunts.
- Mode "environnement de travail" pour la réalisation des états.
- Mode "présentation" pour communication des états au Conseil d'Administration, à l'Assemblée Générale, aux partenaires (banques, garants ...).
- Export des données au format XML pour interface avec la plateforme **HARMONIA**
- Récupération des données N-1 (informations générales, colonnes N-1, début exercice tableaux de variation).
- Contrôles de cohérence du ministère.

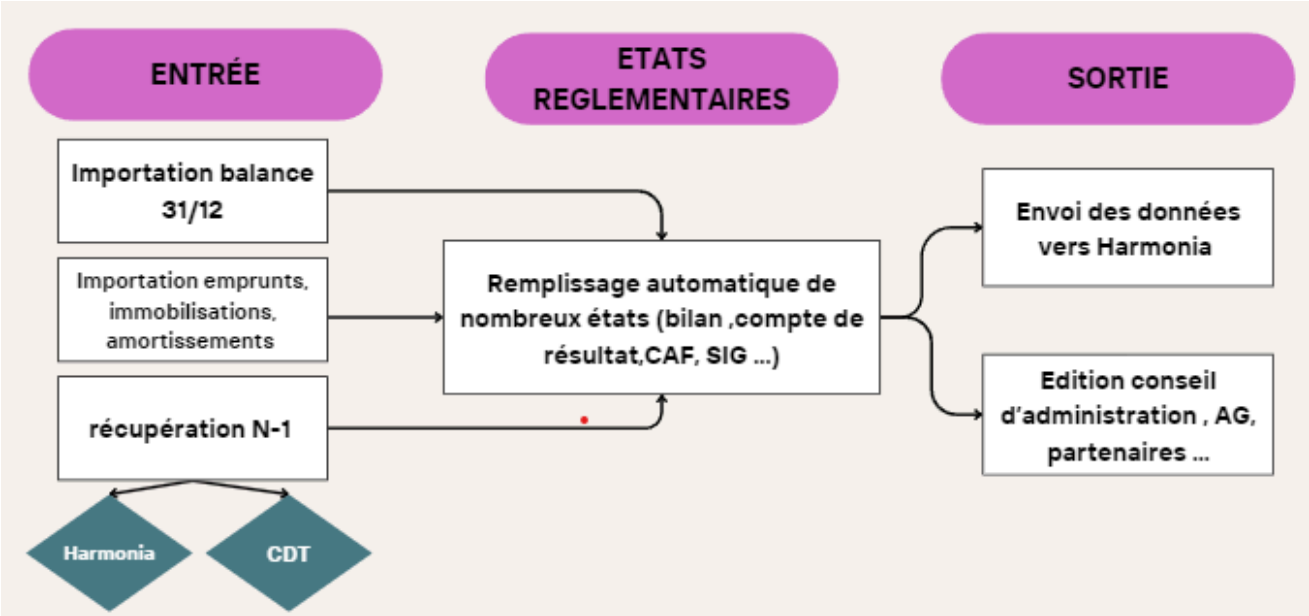

Une solution simple, intuitive et modulable

- Editeur partenaire du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature).
- Évolution en temps réel avec les maquettes du ministère, conformité des états avec l'arrêté annuel.
- Facilité de prise en main : pas d'installation, de paramétrage, ni de formation particulière, solution immédiatement opérationnelle.
- ·Utilisation ne requérant pas de compétences informatiques avancées.
- Solution signée et certifiée numériquement.

Une offre simple et accessible

Tarifs unique

- Un forfait annuel clair et sans frais caché.
- Une offre sans engagement, **satisfait ou remboursé** la première année.
- Une Prise en charge complète : maintenance évolutive, corrective et assistance incluses.

Services compris

- Notice d'utilisation
- Guide de démarrage rapide
- Tutos vidéos
- · Support client (Assistance téléphonique, mail...)

Nous contacter

Pour plus d'informations, pour une présentation :

✉ contact@erhlm.fr

✆ 06 04 18 17 13

En savoir plus sur : www.erhlm.fr